

Sécurité sociale

utiles à la société. J'ai lu cela avec beaucoup d'attention. C'est un sujet dont j'aimerais entendre parler davantage. Quel est donc ce nouveau talisman qui permet de trouver des emplois? Le gouvernement ne s'est certes pas distingué jusqu'à présent dans sa lutte contre le chômage. Je pense bien que nous n'en sommes plus maintenant à songer à des programmes de travaux temporaires qui donneraient l'illusion de chasser le spectre du chômage qui hante le pays depuis une dizaine d'années. Il doit être donné à tous les Canadiens l'occasion de faire œuvre utile.

La piètre gestion de l'économie a grevé d'un fardeau trop lourd la structure générale de l'assistance sociale dans notre société, sans parler des coûts sociaux exorbitants qui résultent de la non-utilisation du talent et des aptitudes créatrices des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Macquarrie: Pour ma part, je ne veux participer à aucun semblant de projet de création d'emplois qui ne soit pas un défi pour les Canadiens ou qui les réduise à se prêter à des besognes mécaniques non utilitaires qualifiées d'emplois de l'assistance sociale.

Chaque Canadien a droit à un emploi utile et il incombe au gouvernement de s'assurer que tous les Canadiens ont un emploi permanent—un emploi qui offre des perspectives pour leur avenir et celui du pays. Voilà le genre de nouveau programme que nous réclamons; voilà qui apportera une plus grande prospérité et fournira des occasions, au lieu de jongler avec les programmes de bien-être.

J'approuve les propositions relatives au Régime de pensions du Canada. Il nous faut élever les plafonds. Je suis certain que, tout comme moi, chacun ici reçoit des lettres de gens dont on diminue les prestations à cause de revenus qu'ils touchent d'une autre source ou d'une autre caisse de pensions. Telle n'était pas l'intention du Régime de pensions du Canada.

Dans un cas comme celui-ci, il est toujours difficile de se retenir d'employer l'expression un peu grossière «Je vous l'avais bien dit». Je ne voudrais pas le faire... cependant... je suis ravi de trouver maintenant inscrit dans cette proposition un principe auquel nous avons toujours cru, soit que le coût réel de la vie devrait entrer en ligne de compte dans tous les régimes de pensions. C'était honteux, avant l'affrontement d'octobre dernier, d'avoir inscrit dans nos régimes de pensions une augmentation artificiellement faible par rapport avec l'inflation, car cela se faisait au détriment des gens âgés.

L'assistance sociale chez nous, et surtout l'ancien régime d'assistance publique, a été bien trop longtemps dans notre pays l'objet de manœuvres politiques. A mon avis, il s'agit d'un domaine qui devrait être au-dessus de la politique et je n'ai nullement l'intention d'accorder ma carrière politique à des promesses ou à des menaces à l'égard des vieillards du Canada. Je ne veux pas jouer le petit jeu des enchères—être élu pour être élu, et je n'hésiterai pas non plus à louer une bonne mesure législative, qu'elle soit présentée par le ministre ou par un autre.

On a du mal à cerner, dans une déclaration aussi expansionniste, des engagements précis. J'aurais aimé étudier de plus près les intentions du ministre à l'égard des aveugles et des infirmes. J'aurais aimé que le ministre indique qu'à l'instar du Parlement britannique, il visait à instaurer des lois généreuses en faveur des infirmes chroniques, et de ceux qui ont du mal à se procurer les nécessités fondamentales de la vie.

Naturellement, je suis d'accord avec le ministre lorsqu'il parle de flexibilité. Je l'ai écouté très attentivement lorsqu'il a déclaré:

[M. Macquarrie.]

... nous proposons que les provinces soient en mesure de fixer le montant des allocations et des suppléments de revenu payés en vertu des programmes fédéraux. A l'intérieur de limites définies, les provinces pourraient réduire les prestations accordées au titre d'un programme fédéral et reporter les économies sur un autre programme qui permettrait d'augmenter les prestations.

Flexibilité? Conversion? Je les appuie sans réserve. Si cette attitude avait été adoptée il y a des mois, les relations fédérales-provinciales auraient été plus harmonieuses. Je félicite le ministre de la suite de sa déclaration où il dit qu'il faudrait établir un ensemble de normes nationales et de normes minimales pour assurer un traitement équitable à tous les Canadiens touchés. Nous ne devons jamais oublier l'objectif et les aspirations si clairement exprimés dans le rapport Rowell-Sirois, il y a plusieurs années, soit que les Canadiens des provinces riches, des petites provinces, du Nord, du Sud—tous les Canadiens devraient s'attendre à des normes convenables de service social et qu'il n'est pas nécessaire pour eux d'habiter une province grande et prospère pour profiter d'un service répondant à cette norme de base. Aussi, je conseille au ministre de ne pas perdre de vue ce paragraphe. Nous devons avoir des normes nationales.

● (1430)

J'aimerais ajouter que nous ne voulons pas que se crée au Canada une jungle de programmes de bien-être social. J'aime à croire que les Canadiens peuvent compter sur un bon niveau de vie, un niveau de vie toujours meilleur. J'espère que le document qu'on nous a remis aujourd'hui annonce une véritable mesure législative et des avantages concrets pour les canadiens, et qu'il n'ira pas tout simplement rejoindre sur les rayons de ma bibliothèque les rapports de commissions qui se couvrent de poussière dans tous nos bureaux. Il nous faut encore attendre, semble-t-il, d'autres discussions, d'autres échanges de vues, d'autres points de vue. Je veux dire au ministre que nous ne pouvons pas attendre trop longtemps. Beaucoup trop de Canadiens ont la vie trop difficile pour que nous souffrions des retards administratifs et législatifs. Je dis donc que pour autant que cette mesure est utile, nous travaillerons à ce qu'elle prenne force de loi. Voilà à quoi s'engage notre parti. Mais à la longue, et avant trop longtemps, le pays devra coordonner ses programmes de bien-être. Il nous faut quelque chose qui soit plus unifié, plus efficace, plus cohérent et plus compatissant. Même si tous les objectifs énoncés dans ce document sont réalisés, cet idéal ne s'en trouvera pas réalisé pour autant.

Il nous faudra donc attendre un jour nouveau, des hommes nouveaux avec des idées nouvelles. Mais entre-temps, nous tâcherons de nous accommoder de ce que nous a présenté le ministre. Et je l'en félicite. Et je veux lui dire qu'il m'a presque persuadé, quand il a parlé des allocations familiales, de dépasser mon objectif de trois enfants et d'essayer de rivaliser avec le ministre de la Justice; mais je pense que je devrai en discuter davantage à la maison avant de m'y engager.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Quelle différence depuis le 30 octobre 1972!

Des voix: Bravo!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) vient de faire à la Chambre une déclaration importante que nous accueillons avec satisfaction. J'ai déjà eu l'occasion de reconnaître que le ministre est un des rares membres du cabinet qui donne l'impres-